

Présentation



Photo © Alex Kouprianoff

ENTREE

- Gratuite sauf à la plage et à la plaine de jeux

HEURES D'OUVERTURE

- Le Domaine est accessible au public :
 - d'octobre à mars, de 8h30 à 18h.
 - en avril, mai et septembre, de 8h30 à 19h30
 - en juin, juillet et août, de 8h30 à 21h.

PARKING

- Parking paysager de 325 places avec emplacements pour cars et personnes à mobilité réduite;
- Prix : 1 € à la sortie, du 1er avril au 31 octobre

ACCÈS

- Autoroute E 411 (Bruxelles-Namur), sortie n°9 (Corroy-le-Grand), direction Nivelles; RN 25, sortie "Bois des Rêves"; signalisation à partir du centre d'Ottignies.



Photo © Alex Kouprianoff

INFO ET RÉSERVATION

- Au 010/41.60.72, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h;
- Pavillon d'information ouvert en haute saison par beau temps (infos touristiques et pratiques)

PAVILLON D'ACCUEIL

- La **cafétéria** et sa **grande terrasse** sont ouvertes de Pâques à septembre, dès 11 h00.
- La **salle polyvalente** a une capacité de 120 personnes assises et ± 350 personnes debout pour l'organisation de fêtes, banquets, séminaires, réceptions, expositions, ... hors haute saison.
- Quatre **salles de réunions** de 12 à 50 personnes sont accessibles toute l'année sur réservation, avec possibilité de repas et de location de matériel.



Photo © Alex Kouprianoff



Photo © Alex Kouprianoff

TARIFS

Salles	Conférences	Réunion	Socioculturel	Public
1	50 personnes	30 pers.	45 €	90 €
2		18 pers.	30 €	80 €
3		24 pers.	30 €	80 €

4		15 pers.	30 €	80 €
Rez	120 personnes	50 pers.	250 €	620 €
Avec cuisine			400 €	870 €
Cafétéria (avec ou sans cuisine)			Traiteur et prix à la demande	

ABRIS BARBECUES

- Des abris pique-nique et barbecues sont loués au public (avec eau et électricité).
- Réservation préalable au 010/41.60.72
 - Grand abri de 60 personnes (45 €) avec extension possible par location d'un chapiteau (150 € +/- 80 personnes) et location de bancs et de tables;
 - Petits abris de 20 à 100 personnes (15 € par abri de 20 personnes);
 - De juin à août, de 11h00 à 19h00, et extinction des feux à 18h00;
 - De septembre à mai, de 11h00 à 18h00, et extinction des feux à 17h00.

Chiens admis, hygiène et propreté générales obligatoires.